

FORMATION BABY-SITTING

La formation se déroule sur une journée et se découpe en plusieurs parties :

LE B.A-BA DU BABY-SITTING

Stéphanie, Informatrice Jeunesse, expliquera comment se passe concrètement un baby-sitting et ce que l'on attend de vous. (Relation avec l'enfant, relation avec les parents...).

Seront également abordés les sujets de la rémunération et des formations qui peuvent être utiles lorsque l'on décide de s'occuper d'enfants.



LA PREVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES



Quels réflexes avoir face à un petit ou un gros bobo ? Comment prévenir les accidents en identifiant les "dangers cachés" de l'environnement domestique ?

Une infirmière scolaire à Levallois, partagera son expérience et abordera ces points à partir d'exemples concrets.

RYTHMES ET BESOINS DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Alexandrine, référente petite enfance, abordera le développement physique et psychomoteur de l'enfant de moins de 3 ans, à travers les thématiques suivantes :



- La vie quotidienne de l'enfant
- L'hygiène et l'alimentation
- Ses besoins et intérêts.

RYTHMES ET BESOINS DES ENFANTS DE 3 A 12 ANS

Sébastien, responsable Jeunesse, fera le tour des besoins et intérêts de l'enfant et de leur évolution en fonction de leur âge : besoins affectifs et psychologiques, changement hormonaux, rythme de sommeil...



Il expliquera également comment choisir une activité adaptée et comment encadrer une sortie.

FORMATION SECOURS A L'ENFANT ET AU NOURRISSON

Encadrée et animée par un bénévole de la Protection Civile, la formation Secours à l'Enfant et au Nourrisson (SEN) est essentiellement pratique. Les candidats sont ainsi amenés à suivre des démonstrations pratiques et commentées par le formateur avant de pratiquer les gestes enseignés sous forme d'ateliers.

La formation donne lieu à la mise en place de cas concrets (accidents simulés) afin de permettre à chacun de confronter les connaissances acquises à une situation d'accident dans un environnement recréé.

Important : À l'issue des 3 heures de la formation, une attestation est délivrée aux participants **sous réserve d'une participation active**, tant lors des ateliers pratiques d'apprentissage des gestes que lors des cas concrets.



Important : Il est obligatoire d'être présent toute la journée pour valider la formation.